Vol. XXXVII Saint-Boniface, Manitoba, 16 Septembre 1908. No. 45

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe compris le port ...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la SOCIETE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agri ulture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.
Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont.

District Electoral de Provencher

ASSEMBLEES CONVOQUEES PAR L'HON. M LARIVIERE, ET AUXQUELLES M. MOLLOY A ETE INVITE.

Saint-Jean-Baptiste, dimanche, 20 septembre, après la grand'messe;
Saint-Joseph, dimanche, 20 septembre, le soir.
Letellier, lundi, 21 septembre, le soir;
Pine Valley, mardi, 22 septembre, le soir;
Stuartburn. mercredi, 23 septembre, le soir;
Ridgeville. jeudi, 24 septembre, le soir;
Dominion City, vendredi, 25 septembre, le soir;
Otterburn, samedi, 26 septembre, le soir;
Saint-Pierre Jolys, dimanche, 29 septembre, après la grand'messe;
Saint-Malo, dimanche, 27 septembre, le soir;
Sainte-Elizabeth, lundi, 28 septembre, le soir;
Morris, mardi, 29 septembre, le soir;
Union Point, mercredi, 30 septembre, le soir;
Lowe Farm, jeudi, 1er octobre, le soir;
Sperling. vendredi, 2 octobre, le soir;
Saint-Vital-Ouest, samedi, 3 midi;
Vassar, lundi, 5 octobre, le soir;
Woodridge, mardi, 6 octobre, le soir;
La Broquerie, mercredi, 7 octobre le soir;
Giroux, jeudi, 8 octobre, le soir;
Steinbach, vendredi, 9 octobre le soir;
Rosewood, samedi, 10 octobre, le soir;
Sainte-Anne des Chênes, dimanche, 11 octobre, après la grand'messe;
Thibeaultville, dimanche, 11 octobre, le soir;
Lorette, lundi, 12 octobre, le soir;
Grande Pointe, mardi, 13 octobre, 1 heure p.m;
Ile des Chènes, mardi, 13 octobre, le soir;
Saint-Adolphe, mercredi, 14 octobre, le soir;
Sainte-Agathe, jeudi, 15 octobre, le soir;
Aubigny, vendredi, 16 octobre, le soir;
Saint-Vital Est, samedi, 17 octobre, le soir;
Saint-Norbert, dimanche, 18 octobre, après la grand'messe;
Emerson, lundi, 19 octobre, le soir;
Norwood, mardi, 20 octobre, le soir;
Saint-Boniface, mercredi, 21 octobre, le soir.

La Recolte

D'aprés l'évaluation faite par des spécialistes dans chaque district, pour le compte du "Free Press" le rendement de la moisson de blé de l'Ouest serait de 111,750,000 boisseaux, soit 18.58 boisseaux à l'acre. En laissant une certaine marge pous les dommages, en somme peu considerables, causés par la gelée, on croit être assez exact en fixant le chiffre approximativement à 110,000,000.

A LOUER: une maison. Situation locale. S'adresser à A. Gauvin.

Les accidents du travail

ILS ONT ÉTÉ BEACOUP MOINS NOMBREUX QUE POUR LE MOIS CORRESPONDANT DE L'AN DERNIER.

Ottawa, 29—La Gazette du travail publiée aujourd'hui annonce qu'il y a eu 282 accidents de travail en Canada durant le mois de juillet, dont 92 ont causé la mort. Ce nombre est 46 de moins qu'en juin dernier et 33 de moins qu'en juillet 1907. Il y avait 108 blessés âgés de plus de 21 ans. Dans l'agriculture il y a eu durant le mois 16 personnes tuées et 34 blessées; dans la construction 3 tués et 34 blessés; chemins de fer 20 tués et 22 blessés; ouvrage sur métaux 9 tués et 15 blessées; chez les journaliers il y a eu 10 morts et neuf blessées. Outre les chemins de fer c'est l'agriculture qui cause le plus grand nombre d'accidents fatals et la plupart à la suite de négligence dans le travail avec des instruments aratoires.

Pendant le mois il y a aussi eu 10 différends ouvriers affectant 76 établissements et 1,394 employés. Les jours de travail perdus ont été 21,000. Ces chiffres sont une grande amélioration sur juillet 1907.

Keir Hardie

Au cours d'une promenade en automobile de New-York à Toleto, Keir Hardie, le socialiste anglais dont Ottawa a eu la visite il y a quinze jours, a failli Keir Hardie a été assez socialiste pour promettre de payer toutes les dépenses des soins à prodigués à l'enfant. Ne devrait-il pas plutôt mettre dans le programme socialiste la défense d'aller en automobile?

La Traversee de l'Atlantique

La traversée de l'Atlantique grâce aux puissants paquebots modernes, n'est plus aujourd'hui qu'une simple promenade en mer. insi, la semaine dernière, le transatlantique "Lusitania a effectué le trajet de Liverpool à New-Yort en quatre jours, quinze heures. Jusqu'ici, aucun paquebot n'avait franchi cettre distance dans un laps de temps aussi cout. Où est le temps où l'on mettait plusieurs semaines pour aller de l'Europe à l'Amérique? Sans remonter à Christophe Colomb, dont les caravelles n'atteignirent le nouveau monde qu'après un voyage de trente-cinq jours, il suffit de se reporter à l'année 1858, où il fallait quinze bonnes journées pour traverser l'océan.

EXECUTION EFFROYABLE

UN POLICIER ÉCRASÉ SOUS UN MARTEAU-PILON

St-Pétersbourg, 28.—Une exécution effroyable a eu lieu le 4 août dernier dans la ville industrielle de Toula, Russie.

Des ouvriers métallurgiques tenaient une réunion secrète dans un de leurs ateliers lorsque tout d'un coup, une voix s'écria:

—Il y a un espion parmi nous.

Toutes les portes et fenêtres furent immédiatement fermées, et l'individu désigné par l'accusateur fut arrêté et fouillé. C'était un agent secret de la police sur lequel on trouva des papiers qui ne laissaient aucun doute au sujet de son identité.

Il fut garrotté à une immense enclume sur laquelle devait s'abattre un marteau-pilon pesant trente tonnes. L'appareil fut mis en mouvement et, avec la rapidité de l'éclair, le lourd marteau retomba sur le malheureux, qui fut réduit en bouillie.

Après cette exécution sommaire, la réunion suivit tranquillement son cours.

—ON demande a acheter un cheval pour express. S'adresser à l'épicerie Normandin, Avenue Provencher.

Le Manitoba.

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE 1908

M. BORDEN

Le chef conservateur a prononcé un grand discours-programme à Halifax, lundi soir. Ce) discours est en même temps un formidable réquisitoire contre le gouvernement Laurier.

La Verite sur la question des Ecoles du Nord-Ouest

Enrégimentée qu'elle est dans les rangs des politiciens hostiles aux droits des Canadiens-français, la *Presse*, voyant venir les élections générales, s'exerce à jeter de la poudre aux yeux de son public, croyant servir ainsi la personne de M. Laurier.

Dans son numéro du 8, la *Presse* sert à ses lecteurs, sous la rubrique ci-haut, l'un de ses articles nuageux et terrifiants à force d'absurdités, qu'elle fabrique quand les grandes occasions le demandent. Elle, si patriotique à ses débuts, ne se gêne point maintenant de jouer le rôle opposé.

Elle entend prouver que sir Wilfrid Laurier avait à passer par l'avachissement de sa législation de 1905 en organisant les nouvelles provinces de l'Ouest.

Elle s'appuie sur la législation antérieure, sur Sir John Thompson.

Nous n'entendons discuter, encore moins nous entreprendre à discuter ces citations.

La *Presse* ne demanderait pas mieux que de nous voir lancés à travers ses textes de lois. Elle y verrait un moyen pour elle de prolonger la confusion et les absurdités auxquelles elle s'adresse pour faire son œuvre.

Nous ne lui donnerons pas cette satisfaction. Nous allons [illegible] moins savamment sur les textes auxquels nous avons fait allusion, elle finit, néanmoins, par faire une dissertation qui a son importance dans le débat.

Elle veut qu'on distingue entre la "légalité" d'une action et son "inconstitutionnalité".

Qu'est-ce qu'une "légalité" qui est une "inconstitutionnalité"?

Qu'est-ce qu'une "inconstitutionnalité" qui n'est pas une "légalité"?

Comprendra qui pourra!

La *Presse* ne se hâte point de s'expliquer. Elle est satisfaite de ces grands mots, destinés à faire croire à sa science,—science fretalée.

La question n'est pas de savoir si, en torturant les textes à la façon de la *Presse* un ennemi de la race canadienne ne pourtait pas en arriver à couvrir nos droits d'une telle couche de fumée qu'on ne saurait plus qui a tort ou qui a raison. Mais la question est de savoir si en face du droit naturel et de notre droit public, il était possible, en équité, pour notre parlement, de refuser à nos compatriotes les immunités dont ils ont besoin pour demeurer ce qu'ils ont toujours été: des catholiques pratiquants et des Canadiens de langue et de mœurs.

Il s'agissait de savoir s'il eut été constitutionnel et équitable de donner aux catholiques de l'Ouest une loi scolaire satisfaisante.

Et c'était possible et équitable!

La preuve en est dans la conduite de M. Laurier lui-même.

Puisqu'il est question de M. Laurier, il est juste d'appeler en témoignage M. Laurier lui-même.

En 1905 le gouvernement voulait organiser les deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Et la question scolaire formait le nœud de la situation.

Or, M. Laurier, comme chef du gouvernemont, proposa d'abord une mesure qui, sous le rapport des écoles, était acceptée par les catholiques, bien qu'un certain nombre la trouvât écourtée.

M. Laurier fit même un long discours, pour en établir l'équité.

M. Laurier devait croire alors à la justice de sa mesure et à son droit de la faire adopter. Autrement, il faudrait dire qu'alors il n'était pas de bonne foi.

Ce n'est que sous la pression de M. Sifton, notre ennemi de vieille date, que M. Laurier vira bout pour bout.

Il abandonna sa première mesure, en rédigea une autre où les catholiques étaient sacrifiés.

Il fit un second discours à l'appui de cette seconde mesure, et elle fut adoptée.

Voilà ce qu'ont aujourd'hui nos catholiques de l'Ouest: une loi qu'ils ne peuvent plus changer, lors même qu'une majorité des provinces y consentirait.

Comme nous le disions plus haut, quand M. Laurier présenta sa première mesure, il affirmait les immunités des catholiques; donc, il croyait à nos droits, et en dépit des textes cités par la *Presse* il affirmait l'omnipotence du parlement à adopter, "constitutionnellement," cette mesure.

S'il a cru opportun de se déjuger quelques jours plus tard, il ne s'en suit pas que les électeurs canadiens doivent en faire autant et la *Presse*, moins que l'électorat, car elle est censée avoir plus d'instruction.

Qu'elle cesse donc d'établir ses thèses à rebour.s

Qu'elle cesse donc de médire de son chef.

C'est ce chef, M. Laurier, qui lui donnait, trois ans par avance, la réplique à son thème. Et c'est la réplique qui était juste: sa prose d'aujourd'hui ne vaut rien à l'encontre, excepté qu'elle fait voir l'horreur, au point de vue catholique aussi bien qu'au point de vue national, de sa situation actuelle et de son peu de patriotisme.

Notes Politiques

Nous pouvons nous attendre à la dissolution du parlement d'un jour à l'autre.

D'aucuns croient que l'appel au peuple aura lieu le 29 octobre.

Les candidatures s'affirment partout Soyons prêts, par conséquent.

* * *

L'hon M. Motherwell, un des ministres défaits le mois dernier, dans la Saskatchewan, a toutes les misères du monde à se trouver un siège. Jusqu'à présent les députés libéraux élus se cramponnent tous à leur siège et se croient tout aussi nécessaires que M. Motherwell, sur le parquet de la Chambre. Et ils n'ont pas tort.

Lieutenant-gouverneur de la province de Quebec

Ottawa, 2—Le cabinet en conseil, a nommé sir Alphonse Pelletier, hier après-midi, comme Lt-Gouverneur de la province de Québec.

Sir L. A. Jetté a été nommé en même temps pour remplir la vacance créée dans la magistrature par la nomination de sir A. Pelletier.

Désormais, sir L A. Jetté remplira les fonctions de juge en chef pour le district de Québec.

UN ARTICLE HISTORIQUE

SUR LE PARTI LIBERAL ET LE DROIT DES MINORITES

Tous les journaux qui sont payés pour excuser les fautes de Sir Wilfrid Laurier prétendent que c'est l'attitude des conservateurs anglais qui a jeté la panique dans les rangs du parti libéral et obligé le premier-ministre à trahir les droits de la minorité en 1905.

C'est une prétention fausse et malhonnête. La trahison de M. Laurier lui fut commandée par le "Globe", le principal organe du parti libéral dans la Puissance qui, le 19 avril 1905, écrivait:

"Ceux qui supposent que l'opposition aux clauses d'éducation dans les bills d'autonomie du Nord-Ouest, se limite à Toronto et que sa vitalité dépend du torysme orangiste vivent dans une fausse sécurité. Il se peut que les clameurs les plus bruyantes viennent des tories de Toronto et des journaux recherchant l'appui ultra-protestant, tory ou quasi-tory, mais cette opposition est insignifiante, et le parlement aussi bien que le public peuvent s'en moquer.

"Mais ce qui est de première importance, et ce qui ne peut être contredit en fermant les yeux ou en criant bravement qu'il n'existe pas, c'est le fait indéniable que non-seulement dans Toronto, mais dans nombre de centres, à travers la province, les hommes les plus solides, les plus réfléchis et les plus intelligents ne peuvent approuver sous aucun prétexte l'intervention du [illegible] provinces. [illegible]"

"Les hommes qui font cette objection ne sont pas des tories.

"Ce ne sont pas des orangistes.

"Ce sont des libéraux.

"Ce sont, quelques-uns d'entres eux, des hommes qui donnent de la force et du prestige au libéralisme dans leurs comtés et sans lesquels il n'y aurait pas de parti libéral digne de ce nom.

(Le "Globe", 19 avril 1905).

Guillaume II en France

L'empereur d'Allemagne a mis les pieds sur le territoire français vendredi, pour la première fois depuis 1871. Après avoir assisté à une revue de militaires allemands à Schucht, dans les Vosges le Kaiser a traversé la frontière pour y admirer un paysage. Le gouvernement français a ignoré la présence de Guillaume II, mais il avait donné ordre qu'on laissât passer l'automobile impérial sans le soumettre à l'examen des douaniers; on prit aussi des mesures pour que l'empereur ne vit pas d'uniformes français sauf ceux des douaniers.

Le prétexte de contempler un site pour entrer en France était bien choisi. De part et d'autre il y a eu stricte correction. La diplomatie et les revues de politique internationale vont tout de même s'occuper de l'incident d'une façon intéressante. Qui sait si le rapprochement ne s'élabore pas?

Le chef conservateur

Peu d'hommes politiques se sont plus généreusement prodigués que le chef conservateur. Voilà à peine un an, il entreprenait cette campagne qui le conduisit de l'Atlantique au Pacifique et ne le ramena chez lui qu'à la veille d'une session, au cours de laquelle il a livré cette superbe bataille qui a forcé le gouvernement à demander grâce par trois fois. Quelques jours de repos, et le voici de nouveau sur la brèche pour jusqu'aux élections.

Maintenir l'intérêt durant toute une année de campagne et de discussion politiques au point de se faire désirer sans cesse n'est pas l'oeuvre d'un homme ordinaire on l'admettra. Effet de réputation et de prestige, dira-t-on. Sans doute. Mais la réputation et le prestige ne se créent pas tout seuls, et quand la réputation et le prestige croissent et s'affirment davantage avec la preuve qu'ils reposent sur le talent développé par le travail et dont le produit constitue ce que l'on appelle la valeur personnelle. La valeur de M. Borden est reconnue de tous aujourd'hui. En Chambre, il n'a pas de supérieur, et sur certains sujets il est le maître incontesté de tous. Tous ses discours portent la marque d'une érudition solide. Questions sociales économiques, industrielles ou politiques, il les traite toutes avec une aisance et une largeur de vues qui dénotent qui un esprit supérieur très nourri par l'étude. Une profonde honnêteté marque aussi toutes ses paroles et tous ses actes. Les solutions qu'il propose pour les différents problèmes dont la politique est si féconde révèlent un désir sincère et ardent de tout envisager au seul point de vue de l'intérêt public. Et c'est ce qui fait que douze ans à peine après son entrée dans la vie publique il commande le respect de tout le monde et l'admiration de tous ses amis.

M. Borden veut surtout l'épuration de nos moeurs électorales et l'honêteté dans la vie publique. On peut dire que c'est à la réalisation de cet idéal qu'il a concracré ses plus ardents efforts Sur son chemin se sont dressés naturellement tous ceux qui font métier de s'enrichir par la politique et de gouverner par la corruption. Mais le moment arrive où le chef conservateur va triompher de tous les obstacles et donner à son pays la législation essentielle à sa réhabilitation.

Le programme que M. Borden émettait il y a un an reste intact malgré les tentatives du gouvernement pour en atténuer l'effet sur l'opinion publique. Il contient tous les principes nécessaires à l'administration honnête, vigoureuse et progressive du pays. Son application remplacera l'hypocrisie par la loyauté. Et le passé de M. Borden nous assure qu'il accomplira au pouvoir ce qu'il a promis dans l'opposition. *L'Evénement.*

Par ordre-en-conseil de la semaine dernière, le gouvernement fédéral impose un droit d'entrée de $50 à tout immigrant venant au Canada entre le premier janvier et le 15 février. Ce droit d'entrée a été jusqu'ici de $25 seulement. On espère détourner, par l'élévation du chiffre, [illegible] et qui deviennent immédiatement à la charge du public.

NAISSANCES

A Fort William, le 29 août, la femme de M. R. Martel, une fille.

A Warroad, Minn., le 12 courant, la femme de M Joseph Holland, une fille.

Municipality of Montcalm

Abstract statement of Receipts and Expenditures from January 1st. 1908 to July 31st. 1908.

RECEIPTS

Cash on hand, January 1st, 1908	$1398 54	
Taxes		
Collections 1907 Roll to July 31st, 1908	2071 41	
" " Drainage	113 02	2184 43
Provincial Government		
Grant re Montcalm & Rhineland		500 00
Provincial Treasurer		
½ 1907 Wolf Bounty		42 00
Licenses		235 00
Bills payable		
Notes discounted at Merchants Bank	3000 00	
" " Imperial Bank	5000 00	8000 00
Lumber		
Sale of piling		4 50
Balance Due on Merchants Bank		10,316 90
		$22,681 40

EXPENDITURES

Overdraft Merchants Bank of Canada		10,840 08
School Districts		5,924 36
Municipal Commissioners		217 09
Provincial Treasurer		966 34
Interest		557 25
Municipality of Rhineland		250 00
Administration:		
Councellor's Indemnity	131 40	
General expenses	596 09	
Wolf bounty	28 00	
Public Works	512 16	
St Jean-Baptiste Ferry	241 15	
St Pie Ferry	123 43	
Officer's salaries	480 00	
Wards 1, 2, 3 and 4	414 45	2,526 68
Cash on hand	34 59	
" " Imperial Bank	1364 11	1398 70
		22,681 40

Certified Correct,
P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun. Auditor.

St. Jean-Baptiste, Aug. 29th. 1908.

Abstract Statement of Revenue Account at July 31st. 1908

DEBIT

Balance per Auditor's Report January 1st, 1908		25,054 19
Taxes cancelled prior to Dec. 31st. 1907	100 73	
Drainage tax. Sheet credited 1907 Levy	874 51	
Merchants Bank erroneously stated	1,399 02	
Grist mill Debentures, Not included in Liabilities	2,475 00	
Accrued interest on same	32 70	4,881 96
		29,939 15
Balance at Debit January 1st. 1908		15,833 16
Administration		
Officer's Salaries	696 00	
Councillors Indemnity	208 20	
Wolf Bounty	14 00	
St. Jean-Baptiste Ferry	41 15	
Public Works,	512 16	
Wards 1, 2, 3 and 4	414 45	
Printing etc.	136 00	
Interest on debentures	814 26	
" " Grist Mill	92 55	3,630 79
		19,463 95

CREDIT

Debentures erroneously charged with interest accruing to November 1st, 1925	12,659 66	
Taxes. Difference between unpaid taxes at December 3rd. 1907 as shown per auditor's Report and amount in Collector's Roll		
Provincial Treasurer		5 76
½ 1907 Bounty		42 00
1 Cash in Treasurer's hands Dec. 3rd. 1907		1398 57
2 Correct Balance carried down		15,833 16
		29,939 15
Provincial Government Grant		250 00
Licenses		235 00
Interest		990 52
Balance carried down		17,988 43
		19,463 95

Certified Correct,
P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun. Auditor.

St. Jean-Baptiste, Aug. 29, 1908.

Financial Statement for the seven months ending July 31st. 1908.

ASSETS

Unpaid Taxes per 1907 Roll	16,558 52	
" Drainage Tax	662 32	17220 84
Municipal Lands	1,920 00	
" Hall	800 00	
Letellier Town Lot	75 00	
Office furniture and fixtures	190 00	2,985 00
St. Jean-Baptiste (Ferry Boat)	1,175 00	
St. Pie "	1,225 00	
Road Machinery	2,680 00	5,080 00
Lumber		389 00
Seed Grain notes	1,000 00	
Book accounts	32 25	1,032 25
Cash in Treasurer's hands	34 59	
" Imperial Bank of Canada	1,364 11	1,398 70
Revenue Account		17,988 43
		46,094 22

LIABILITIES

Debentures	23,449 68	
Interest on same to July 31st 1908.	814 26	24,263 94
Debentures (Grist Mill)	2,475 00	
Interest on same to July 31st 1908	125 25	2,600 25
Drainage Tax Commissioner		683 52
Bills Payable		8,000 00
Book Accounts		229 61
Merchants Bank of Canada		10,316 90
		46,094 22

Certified Correct,
P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun. Auditor.

St. Jean-Baptiste, Aug. 29th. 1908.

Mariages

Le mariage de mademoiselle Louise Prud'homme, fille de monsieur le juge Prud'homme, avec monsieur Antonio Béliveau, fils de monsieur Herménégilde Béliveau, a eu lieu, hier matin, à la cathédrale de Saint-Boniface.

La cérémonie a eu de l'éclat; une brillante assistance avait été conviée à la messe nuptiale.

Monseigneur l'Archevêque lui-même daigna bénir l'union des jeunes époux; Sa Grandeur avait comme prêtres assistants: monsieur l'abbé Béliveau, oncle du marié; monsieur l'abbé Prud'homme, frère de la mariée.

Mademoiselle Prud'homme et monsieur Béliveau firent leur entrée dans l'église accompagnés de leurs pères respectifs. Les demoiselles d'honneur étaient: mademoiselle E. Prud'homme, mademoiselle M. Dubuc, mademoiselle E. Bertrand; cavaliers servants: monsieur Albert Dubuc, monsieur Thomas J. Murray, monsieur le docteur Lachance.

Pendant la messe M. Camille Couture, supporté par un orchestre, fit une magnifique musique.

L'assistance a justement admiré la décoration de l'église; les fleurs surtout y faisaient superbe profusion.

Il y eut réception chez madame Prud'homme immédiatement après la cérémonie; et à midi monsieur et madame Béliveau partaient en voyage de noces à la côte du Pacifique

Samedi soir, les nombreux amis du marié lui ont offert avec leurs félicitations, une bourse joliment rondelette. M. Béliveau a répondu à ces marques d'estime, très méritées du reste, par un discours plein de tact et d'amabilité. Dimanche après-midi, madame Prendergast et mademoiselle Prendergast ont aussi donné une réception très distinguée en l'honneur de mademoiselle Prud'homme.

Nombreuse est la liste des cadeaux reçus de part et d'autre.

Nous présentons à monsieur leurs et nos plus sincères vœux de bonheur.

Lundi matin, à la cathédrale, avait lieu le mariage de mademoiselle Augustine Laurendeau, fille de M. Louis Laurendeau, de cette ville, avec M. Léon Boille, de St-Claude

C'est Mgr Dugas qui a présidé la cérémonie.

M. L. Laurendeau accompagnait sa fille: le marié était accompagné de son frère, M. Georges Boille.

Le déjeuner de noces a été servi chez M Laurendeau, avenue Provencher.

Les nouveaux époux résideront à St-Claude; nous leur présentons nos félicitations et nos bons souhaits.

MENUS PROPOS

En correctionelie:

Le président.— C'est la dix-septième fois que vous comparaissez pour vagabond. C'est navrant!

Le vagabond.— Je ne pensais pas, mon président, que ça vous ferait autant de peine.

Chez Nous et Autour de Nous

—La vacance légale est terminée depuis hier.

—Mlle Eugénie Bourque est arrivée samedi dernier d'un voyage de six semaines au Nouveau Brunswick.

—Madame Ulric Lambert donnera des leçons de peinture à l'eau et à l'huile. S'adresser au No 114 rue Aulneau, Saint-Boniface.

—A vendre un Bicycle (Eacycle,) presque neuf à bon marché pour comptant. S'adresser au No. 283 Portage Avenue Winnipeg.

—Exemple de spéculation profitable: le Lansdowne hotel, de Regina, qui a été acheté pour $50,000 il y a un an exactement a changé de mains, jeudi, pour $100,000!

—Perdue en cette ville hier avant midi, une bourse avec une somme d'argent, aussi un chapelet. Prière de rapporter à nos bureaux, où une récompense sera payée.

—M. Wilfrid Jacques nous prie d'annoncer qu'il a ouvert une boutique de forge sur l'avenue Taché, Norwood. Il sollicite le patronage de ses amis et du public en général.

—Il y a eu récemment plusieurs condamnations de personnes violant la loi des licences: ventes illicites, vente en dehors des heures règlementaires, commis de bar dépourvus de certificats.

—Vente spéciale samedi chez Mde R. A. Collin—Blouse en soie, $1.50 à $6.00, chapeaux d'automne, assortiment complet et des goûts les plus recherchés. Placez votre commande d'avance pour costumes et manteaux d'hiver, pour Dames. Prix modérés.

—La bouilloire d'une machine à battre a fait explosion, vendredi, à Morden, tuant le chauffeur et blessant trois autres hommes. On rapporte déjà plusieurs accidents dans les champs où l'on bat du blé; chaque automne amène des malheurs de cette espèce.

—M. Clarence Bogart le sénion, était de passage à Winnipeg vendredi, de retour d'un voyage à la côte du Pacifique. M. Bogart a étudié avec soin la situation du pays et il a donné à la presse un *interview* très optimiste.

—MM. Emmanuel Couture, Henri Cusson et Charles Lambert sont arrivés la semaine dernière d'un voyage de chasse au Lac Manitoba. Chasse excellente, paraît-il. Deux de ces nemrods pourraient chanter ce refrain: *En m'en allant promener, j'ai trouvé l'eau si belle que je m'y suis baigné!*

—Cinq trains transcontinentaux du C. P. R., portant deux mille passagers, des centaines de sacs de malle, des milliers de colis d'express sont arrivés à Winnipeg samedi matin dans l'espace de deux heures. La destruction de ponts à divers points dans l'Est a causé ces retards.

—M. A. L Auger, qui avait été représenter notre cercle de l'Alliance Nationale au congrès de cette société à Montréal est de retour au milieu de nous depuis quelques jours. Il est enchanté du congrès auquel il a assisté; par ses soins la prochaine convention se tiendra peut-être à Saint-Boniface.

—L'annonce de l'établissement de cours à bestiaux à Saint-Boniface a donné l'idée à des capitalistes de venir établir des manufactures telles que: tanneries, fabriques de chaussures, manufacture de chars. Ces industries, américaines et anglaises, ne viendraient pas nécessairement se placer à Saint-Boniface, mais elles s'installeraient dans un rayon rapproché.

NOTES LOCALES

—En ouvrant son établissement, vendredi matin, un marjuif de la rue Main-nord a trouvé un serpent de cinq pieds de long, dans sa voûte. Le local avait été loué à un montreur de serpents pendant la semaine de l'exposition, ce qui explique la trouvaille extraordinaire de notre Abraham.

—M. Taylor, le député de Winnipeg-centre, de retour d'une vacance de deux mois à Winnipeg Beach, prétend que la grève est rongée très rapidement par la vague; il donne comme exemple son propre lot qui mesurait 100X250 et qui a rapetissé de 15 pieds dans l'espace d'un an. M. Taylor dit qu'à moins de mesures immédiates cette place de villégiature perdra rapidement de sa valeur.

—Le nommé Joe Sioux, qui purgeait un terme au pénitencier de Stony Mountain, a pris la clef des champs jeudi soir pendant qu'il travaillait à la briquetterie de la prison. Par une coïncidence assez curieuse, les manœuvres occupés actuellement à creuser les fondations du pont de la Seine viennent de découvrir sous le sol un certain nombre de vieilles médailles Le chef Gagné, prévenu, a exprimé l'opinion qu'elles devaient faire partie d'un vol commis il y a 15 ans par Joe Sioux chez le défunt M. E.P. Leacock, avenue Taché. Sioux est un individu qui a vécu sous barreaux depuis bien des années sauf quelques courtes intermittences; son évasion est donc un coup de théâtre qui ne surprendra personne.

Cité de Saint-Bonface

Avis est par le présent donné qu'une cour sera tenue, conformement aux dispositions de la Charte de St. Boniface, par Son Honneur le Juge de la Cour de Comté de St. Boniface, dans la chambre du conseil, le troisième jour d'octobre 1908 à dix heures de l'avant-midi pour entendre et décider les différentes plaintes d'erreurs ou omissions dans la liste des électeurs de la dite Cité pour 1908.

Toutes personnes ayant affaire à la dite cour sont requises d'y assister au lieu et à l'heure ci-dessus mentionnées.

Daté ce 15 septembre, 1908.

J. A. F. BLEAU, Maire.

City of Saint-Boniface

Notice is hereby given that a court will be held, pursuant to "The St. Boniface Charter" by His Honor the Judge of the County Court of St. Boniface at the council chamber, on the third day of October 1908; at ten o'clock in the fore-noon, to hear and determine the several complaints of errors and omissions in the list of electors of the said City for 1908.

All persons having business at the said court are required to attend at the said time and place.

Dated this 15th. day of Sept, 1908

J. A. F. BLEAU, Mayor.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

2

I

Et c'est parce que la généreuse nature l'avait ainsi doté qu'il venait de trouver un plaisir aussi vif dans son excursion en Bretagne; c'est pour cela que la perspective d'assister au Pardon de Kergoat lui était agréable, pour cela que, dans le train qui l'emportait vers Douarnenez, il regardait, sans se lasser, fuir le paysage l'oeil distrait aux stations par le spectacle des costumes du pays, des coiffes blanches aux ailes relevées, frémissantes autour du visage de fillettes comme des vieilles; distrait par tout ce qui révélait l'existence dans cette extrême fin de la Bretagne, d'un petit monde à part, pittoresque comme la terre où il vivrait; encore fermée aux moeurs, aux usages, à la langue même qui était celle de tous les autres êtres nés sur la vieille terre de France.

Mais, après une courte station à Quimper, le train venait de s'arrêter définitivement avec un sifflement aigu, et sur la plaque bleu vif qui dominait le quai de la gare, en grosses lettres blanches, s'alignait le mot: *Douarnenez*

II

Le soir maintenant. Une nuit tiède d'août à travers laquelle flottait, portée par la brise, une exquise odeur de chèvrefeuille et de verdure mouillée, ainsi qu'il arrive après les pluies chaudes qui font la terre odorante et le ciel limpide sous un ruissellement d'étoiles.

Dans sa chambre d'hôtel, Guy de Panange écrivait à la clarté de la lampe, et sa correspondance devait l'amuser, car un demi sourire éclairait sa physionomie. Il écrivait:

"D'où pensez-vous que je sorte à cette heure du soir, tardive quant aux usages de Douarnenez; d'où pensez-vous que je sorte, alors que j'arrive seulement dans le très respectable hôtel où vous aurez bientôt à établir vos pénates, ô ma sœur, ô mes nièces, ô mon futur neveu?... Si, au lieu d'une simple lettre, je devais, sous les peines les plus graves, écrire un chapitre de de doctes réflexions teintées de philosophie, je l'intitulerais,—et combien justement! vous le reconnaitrez tout à l'heure:—"De l'influence des orages sur les actions des hommes et sur les miennes en particulier."

Oui, ma chère Louise, si le ciel n'avait pas été de plomb cet après-midi, lourd de nuages; si ces nuages ne s'étaient pas ouverts sur ma tête et celles des Douarnenistes en averses formidables avec accompagnement d'éclair et de coups de foudre, sans métaphore;— si ma curiosité de touriste ne m'avait pas entraîné à ce moment même loin de tout asile; si le grand, le [illegible] suis entré, où j'ai dîné même, pour ma grande distraction...

Charlotte, ma mie, d'ici je vous entends me jeter un impatient: "Où était-ce donc?" Du calme, ma nièce. Un récit complet, vous l'aurez, un récit détaillé, tout comme pourrait l'être un roman de... Pour ne froisser personne, ne mettons aucun nom... Un récit dont l'étendue vous révèlera que les plaisirs du soir brillent à Douarnenez par une absence totale, et que bienheureux sont les mortels qui savent se suffire à eux-mêmes. C'est une vérité de tous les temps que je prise fort à cette heure...

Et mon récit?... Le voici, ô la plus curieuse des nièces.

Déjà, vous l'avez deviné, n'est-ce pas? ce récit a une héroïne, une héroïne qui serait une petite créature unique en son genre, quand bien même elle ne se ait pas mon héroïne. Enfant ou jeune fille, tout simplement fillette, peut-être; je ne sais trop vraiment lequel de ces noms lui convient le mieux. Elle est le tout ensemble, et selon les minutes, elle mérite particulièrement l'un ou l'autre. En toute franchise,—car nous sommes à cette heure fort bons amis, et cela sans qu'il y ait eu hardiesse dans son fait ou audace dans le mien, soyez-en sûre, sage Madeleine,— donc, en toute franchise, elle m'a confié qu'elle avait dixsept ans fraîchement sonnés. Mais elle est si menue, non pas frêle, que, sur sa taille seule, on la rangerait parmi les très jeunes.

Où je l'ai rencontrée, maintenant? Voici la chose:

Premier tableau.— Je descends de mon wagon en gare de Douarnenez. Je constate que l'air du pays est brûlant, peut-être par aventure, et que le ciel y est d'un bleu, gris tout à fait menaçant. Je protège tant bien que mal ma valise contre l'empressement excessif des représentants de tous les hôtels, petits et grands et je m'engage sur le pont majestueux qui s'allonge bien haut sur le Pouldavid. Devant moi chemine alertement un groupe composé de deux solides garçonnets,—de robuste carrure,—escortant l'un à droite, l'autre à gauche, une mignonne personne en robe rose, toute mince, dont je n'aperçois pas le visage. Il m'est donné uniquement de contempler la ligne souple d'une joue veloutée comme un beau fruit, une adorable nuque d'une blancheur dorée sous le retroussis de cheveux châtain foncé, à reflets de cuivre rouge, tordus à la diable, de façon à laisser en pleine liberté, tout juste effleuré par de petites mèches indisciplinées et frisantes, un cou de fillette supportant fièrement la tête fine dont je ne vois pas les traits. Mais, par instants, m'arrivent les éclats d'une voix jeune et d'un rire gai, à épanouir le plus sombre misanthrope de la terre...Charlotte, ne juge pas mal mon excellent ami ton fiancé Pierre; lui! me comprendra si je vous dis que, poussé par une vague curiosité, je fais quelques pas en avant afin de dépasser le groupe qui continue à détaler devant moi, toujours aussi prestement. Je le dépasse, en effet, mais le dit groupe, qui certes n'entend pas malice, se détourne au moment même comme un seul homme; et tout juste, j'entrevois, de mon inconnue, des lèvres qui rient et deux larges yeux noirs, très noirs, un peu enfouis sous les sourcils, dont les prunelles flambent joyeusement de tout l'éclat de la vie jeune.

En ma qualité d'homme sérieux, je poursuis mon chemin sans commettre davantage le péché de curiosité, et j'arrive à l'hôtel réputé le plus agréable de l'endroit.

Deuxième tableau. Au moment où j'y pénètre, l'atmosphère y est tout imprégnée d'allégresse, car le premier héritier de son propriétaire vient d'être baptisé à grand renfort de dragées et de sonneries de cloches. Le père exulte et m'invite à célébrer la naissance de son nouveau-né avec les hôtes actuels de la maison, auxquels il offre un punch de réjouissance. Les domestiques masculins rayonnent également et les soubrettes de même, sous l'envolement de leurs coiffes, qui ont l'air de palpiter, toutes joyeuses, elles aussi.

Vous comprenez que je me sens un peu désorienté au milieu de ce rayonnement général. Positivement, je me produis l'effet d'un intrus dans cette demeure où les efforts les plus consciencieux ne sauraient me mettre au diapason voulu. Aussi m'en vais-je explorer la petite ville et ses environs les plus proches en homme imprudent qui oublie que les orages ont de toute éternité, fondu, à l'heure marquée, sur les mortels exposés à leurs effets. Loin de m'effrayer des nuages d'un gris lourd nuancé de tons roux qui s'amoncellent sans relâche; loin de m'effrayer des éclair encore fugitifs des premiers grondements de la foudre, je m'arrête pour admirer plus à mon aise—ô imprudence!— l'horizon superbe que forme le ciel tourmenté. Bien plus, je m'arrête sur une grande route, dite du Ris, là où s'en détache une ombre de sentier qui dévale presque à pic jusqu'à l'enchevetrement des rochers hérissant la côte, et qui dévale de très haut, pittoresque à souhait dans sa bordure d'ajoncs et de bruyères, mais abrupt à l'avent... Un sentier de chèvre, vous dis-je...

...Et cependant, au moment même où j'en jugeais ainsi, des promeneurs surgis des rochers, semblait-il, s'y engageaient ...Ils étaient un... deux... trois. Et l'un de ces promeneurs était une promeneuse, habillée de rose, qui ramena dans ma pensée la vision déjà effacée de ma jeune inconnue du Pouldavid...Etait-ce elle encore? En guise de réponse, le grand vent qui s'élevait m'apporta l'écho lointain des paroles prononcées par une voix jeune, et je distinguai ces simples mots:

—Vite! Corentin... L'orage est tout près...Qui de nous deux sera le plus tôt sur la route?...

Tout uniment voilà ce que j'entendis. Et j'avais bien entendu, car aussitôt je vis s'élancer et courir une petite forme rose, d'un mouvement si rapide qu'elle paraissait tout juste effleurerer l'herbe poudreuse sur laquelle déjà, hélas! s'écrasaient de larges gouttes de pluie. Elle grimpait sans relâche, ma foi, me donnant, je vous l'affirme une haute idée de son agilitéet de l'excellence parfaite de ses poumons...Elle grimpait aussi aisément que nous autres avan-[illegible] moins du monde de l'incroyable rudesse du sentier.

Par exemple, derrière elle à distance, le garçonnet quelle avait appelé Corentin trottinait lourdement, buttant de-ci de-là les joues enflammées, ses robustes jambes de gamin trop gros incapables de lutter avec succès contre les pieds de jeune fée de sa compagne... Une seconde pourtant, elle s'arrêta pour se détourner, et elle aperçut loin derrière elle, l'infortuné Corentin continuant à se démener pour avancer vite, puis, plus loin encore, son autre compagnon qui se mettait en devoir de la rattraper.

(*A suivre.*)

—A LOUER: une maison sur la rue Desautels, No. 15; s'adresser à M. T. Beaulieu.

Municipalite de Montcalm

Huitième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce 1er jour de septembre 1908.

Présents: William, Fraser préfet Eugène Cartier, Gaspard, Bérard, Harry Franks, Onèsime Bordeleau, Josph Saurette et Geor Beaupré, conseillers.

Bérard Cartier: Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées telles que lues. Adopté

Bérard-Bordeleau Que le préfet soit autorisé à assister à la vente des terrains pour arrérages des taxes pour acheter les terrains qui n'auront pas d'acheteurs.

Saurette-Bordeleau. Concernant les terrains non-patentés, Que le Secrétaire soit autorisé à notifier les propriétaires de ces dits terrains d'avoir à payer un an de taxes immédialement ou sinon, nous prendrons des procédés contre eux pour la collection des taxes. Adopté.

Beaupré-Cartier: Que l'offre de Z. Dumontier et de J. Lauzé pour être évalusteurs soit accepté et qu'ils soient payés $125.00 chacun sans autres extras. Adopté.

Berard-Franks: Que la Vente des terrains pour taxes soit tenue dans le pureau du Secrétaire Trésorier à St-Jean Batiste le 1er Octobre 1908, et que l'annonce de la dite vente publiée dans le Manitoba et dans le Emerson Journal soit ratifiée et approuve par ce Conseil.

Bordeleau-Saurette: Que le rapport de l'auditeur provincial soit envoyer à la "Manitoba Gazette" au Emerson Journal et au Manitoda pour être publie dans ces dits Journaux.—Adopté.

Cartier-Bérard Que le rapport du comité des fiances soit adopté. Adopté.

Berard-Cartier-Que le conseil s'ajourne au 7 octobre prochain ne. Adopté

JOSEPH BARIL,
Sec. Trésorrier.